



Classe Prépa Talents
pour l'accès au concours externe de Contrôleur des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

École Nationale des Finances Publiques
Établissement de Nevers


MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Objet de la CPT : la mise en place de cette classe s'inscrit dans la politique générale menée en faveur de la diversité.

La CPT organisée par l'École Nationale des Finances Publiques, Établissement de Nevers, en partenariat avec la Direction départementale des Finances publiques de la Nièvre, le Pôle emploi Bourgogne Franche-Comté, Direction territoriale de la Nièvre, le Pôle emploi Auvergne Rhône Alpes, Direction territoriale du Puy de Dôme, l'Université de Bourgogne, Antenne de la Faculté de Droit de Nevers et l'Université de Clermont Auvergne aide des candidats à la préparation du concours externe de contrôleur des Finances Publiques de la DGFiP, sélectionnés sur des critères sociaux, et ayant le niveau de diplôme requis pour concourir.

Les candidats sont également incités à préparer le concours commun C externe administratif.

Durée de la CPT : volume horaire d'environ 220 heures de préparation réparties sur une période de fin mai à mi-juillet puis de septembre jusqu'aux épreuves orales. La CPIT 2023 se terminera en mars 2024.

4 à 6 demies journées de cours au maximum sont prévues par semaine soit dans l'établissement de l'école des Finances publiques de Nevers ou Clermont Ferrand en fonction du lieu de résidence du candidat.

Contenu de la Préparation :

- Préparation à l'épreuve de pré-admissibilité (QCM)
- Préparation aux épreuves d'admissibilité :
 - analyse de dossier,
 - épreuve juridique
 - épreuve économique
 - épreuve mathématiques
- Préparation à l'épreuve orale d'admission.

Les cours sont dispensés par les enseignants de l'ENFiP et des enseignants de l'Université Clermont Auvergne. Des galops d'essai et oraux blancs sont organisés tout au long de la préparation.

Des séances de présentation des métiers de la DGFiP sont organisées ainsi qu'un stage non rémunéré, dans un service de la DDFiP de la Nièvre ou de la DDFiP du Puy de Dôme.

Conditions d'accès : la CPT accueille des stagiaires ayant au moins un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent.

Les candidats sont sélectionnés prioritairement sur des critères sociaux (plafond de ressources, demandeur d'emploi, études en ZRR ou QPV, domiciliation en quartiers prioritaires de la ville ...).

Les stagiaires ne sont pas rémunérés. Toutefois, ils peuvent bénéficier sous certaines conditions (ressources, assiduité aux séances et participation effective au concours préparé par l'établissement), de l'allocation diversité d'un montant de 4 000 € par personne.

Inscriptions : La sélection des candidats est réalisée sur dossier au regard des critères requis et après un entretien. Les personnes admises à intégrer la CPT signent une convention avec l'établissement formalisant leurs engagements et ceux de l'administration. La CPT de Nevers peut accueillir 25 préparationnaires.

La classe préparatoire a débuté le 30 mai 2022 par une séance d'accueil puis par une séance de cours.

14 candidats ont été sélectionnés sur un total de 16.

Candidats sélectionnés	Femmes	Hommes	Total
Étudiants	2	2	4
Demandeurs d'emploi	10	1	10

Candidats sélectionnés	Faculté de droit de Nevers ou Pôle emploi Nièvre	Faculté de droit de Clermont ou Pôle emploi Puy de Dôme	Total
Étudiants	3	1	3
Demandeurs d'emploi	9	2	11

La moyenne d'âge des candidats est de 32 ans.

Au 1^{er} décembre 2022, trois candidats ont quitté la CPT pour des raisons personnelles et diverses. Sur la promotion 2022, 9 préparateurs ont été admis au concours commun C sur les 11 restants. 6 sont admissibles à l'épreuve orale du concours de contrôleur externe des Finances publiques, à l'heure de la publication de cette fiche.